donné son nom, présente à la grande culture trois espèces ou variétés principales.

Le Pavot ordinaire, à graines grises (*Papaver somniferum;* angl. *Maw* ou *Oilpoppy;* all. *Mohn;* it. *Papavero commune*) (*fig.* 8), a des



Fig. 9. Fig. 8.

racines pivotantes ;—des tiges cylindriques, rameuses, glabres, hautes de 3 à 4 pieds (1^{m} à 1^{m} 299); des feuilles alternes amplexicaules, plus ou moins dentées et plissées, épaisses, longues et glabres ; — ses fleurs, ordinairement rouges ou lilas, mais de couleur variable, ont jusqu'à 4 po. (0^{m} 108) de diamètre ; ses capsules sont globuleuses et percées latéralement à leur sommet, aux approches de la maturité, de plusieurs opercules.

Le Pavot aveugle (*Papaver somniferum inapertum ;* it. *Papavero cicco*) diffère de l'espèce précédente par la grosseur plus considérable de ses capsules (*fig.* 9) et l'absence des opercules.

Enfin le Pavot blanc (*Papaver somniferum candidum ;* angl. *White poppy ;* it. *Papavero bianco*), à capsules grosses et fermées comme celles du pavot aveugle, se distingue, en outre du pavot commun, par la couleur constamment blanche de ses fleurs et de ses graines.

L'*OEillette grise*, par suite sans doute de la multiplicité plus grande de ses fleurs et de ses fruits, est généralement préférée dans nos départemens du nord pour la production de l'huile.—Le *Pavot blanc,* au contraire, est à peu près exclusivement cultivé pour la récolte des têtes destinées à des usages médicinaux. La grosseur de ses capsules d'où les graines ne peuvent s'échapper avant et pendant la récolte, la saveur sensiblement plus douce de ces mêmes graines qui semblerait promettre une huile de qualité supérieure, n'ont peut-être pas été prises jusqu'ici assez sérieusement en considération, et nous pensons que des essais comparatifs restent encore à faire.

Un terrain doux, léger, quoique substantiel, profondément ameubli par les labours, et fumé à peu près comme nous l'avons dit pour le colza, convient particulièrement au pavot. — Dans les terres médiocres sa culture est rarement productive. — On peut en dire autant des terres argileuses, où la multiplicité des façons absorbe le plus souvent presque tout le bénéfice.

L'*époque des semis d'œillette* varie, selon les contrées ou les habitudes locales, du commencement de l'automne à la fin du printemps.—Cette plante ayant peu à craindre de l'effet des gelées de notre climat, et donnant des pieds incomparablement plus forts, toutes circonstances égales d'ailleurs, lorsqu'elle devient bisannuelle, ce dont chacun a pu se convaincre sans sortir de son jardin, nous serions disposés à recommander les semis de septembre, et nous croyons qu'on pourrait les étendre avantageusement du midi au centre et même plus avant vers le nord de la France. Toutefois, comme le sol peut n'être pas toujours convenablement préparé dès cette époque, nous ne prétendons nullement proscrire les semis du printemps dont une longue et heureuse expérience a sanctionné la pratique dans l'Artois, la Flandre et une partie de l'Allemagne.

Pour semer en septembre ou octobre, on donne un premier labour immédiatement après la récolte dernière ; un second peu de temps après ; et on multiplie, coup sur coup, les hersages jusqu'à parfait ameublissement du sol. — On répand ensuite la semence à la volée dans la proportion de 4 à 5 livres (2 à 2 1/2 kil.) à l'hectare ; — on l'enterre, à une très-faible profondeur, par un dernier hersage ; —enfin, dans beaucoup de lieux, on termine l'opération en faisant passer le rouleau.—Il est bon de faire observer que le pavot réussit incomparablement moins bien après une céréale qu'après un trèfle ou une luzerne, et que, dans ce dernier cas, le cultivateur est mieux à même de prendre son temps pour donner au sol les façons nécessaires.

M. DE DOMBASLE recommande de *semer le pavot dans le courant de l'hiver*, le plus tôt qu'il est possible d'entrer dans les terres. Parfois on peut le faire dès le mois de janvier ; en général, d'après cet agronome, on ne doit pas passer celui de février. — En pareil cas on sème presque toujours sur un labour d'automne, suivi peu avant le semis des hersages nécessaires ; mais alors la terre est rarement assez ressuyée pour permettre un bon travail, et les semis en rayons, si on voulait les essayer, seraient on peut dire impossibles dans presque tous les sols de consistance moyenne, par suite du piétinement qu'entraînent les hersages, le rayonnage et le semis au semoir.

Dans la Flandre on donne aussi un premier labour avant l'hiver. — Aux approches de mars, après la fumure, on en donne un second suivi de hersages répétés et quelquefois d'un roulage, qui précède immédiatement les semailles. — On enterre à la herse retournée et on roule de nouveau.

Assez souvent *on sème avec le pavot des graines de carottes* qui remplissent utilement